



Demande "Night Card Beaufort"

Prénom:	
Nom:	
Adresse:	
Date de naissance:	
Numéro de téléphone:	
Adresse e-mail:	
Nom du parent/tuteur legal: <i>(en cas de mineur)</i>	

Les données personnelles fournies dans ce formulaire sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) Ces données seront utilisées uniquement dans le cadre du traitement de la demande et ne seront pas communiquées à des tiers, sauf en cas d'obligation légale.

Lieu et date

Signature

Signature





REGLEMENT PORTANT FIXATION DES TARIFS DE L'ABONNEMENT D'UNE CARTE DITE "NIGHT CARD BEAUFORT"

Article 1:

La commune de Beaufort met à la disposition de ses citoyens le service du Nightrider contre paiement d'une carte d'abonnement valable du 1er janvier au 31 décembre d'une année. Cette carte spéciale et personnalisée, appelée "Night Card Beaufort", est vendue par l'Administration Communale de Beaufort.

Article 2:

La "Night Card Beaufort" n'est valable que pour les résidents de la commune de Beaufort inscrits au registre de la Population de celle-ci. Elle est valable pour tout Trajet dont le lieu de départ ou le lieu de destination est situé sur le territoire de la commune de Beaufort.

Article 3:

Pour les détenteurs de la "Night Card Beaufort", toutes les courses sont gratuites.

Article 4:

Les tarifs pour un abonnement annuel de la "Night Card Beaufort" sont fixés comme suit:

Pour les jeunes de 16 à 26 ans: 30€

Pour les adultes à partir de 27 ans: 60€

Le montant dû pour la "Night Card Beaufort" est à payer lors de l'inscription.

Article 5:

Les trajets réservés non utilisés et qui n'ont pas été décommandés dans les délais seront facturés par la commune au détenteur de la "Night Card Beaufort". Cette facture est payable dans un délai de 8 jours.

Article 6:

En cas d'utilisation illégale de la "Night Card Beaufort" ou du non-respect de ce règlement, l'abonnement sera bloqué par l'Administration Communale.

Article 7:

Ce règlement entre en vigueur à partir du 1er janvier 2025.

